# Challenge International du Vin

*Révélateur de Talents !*

## CONTACT


CHALLENGE INTERNATIONAL DU VIN
AVENUE LÉO LAGRANGE - 33710
BOURG - FRANCE

T : +33 (0)5.57.68.25.66
F : +33 (0)5.57.68.23.92

E : info@challengeduvin.com
www.challengeduvin.com


Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi
9h00 à 12h30 - 13h30 à 17h00

## SUIVEZ-NOUS

## LES PARTENAIRES

avenue des vins · Sommeliers International · bonbay · cafa formations · Wine School · fijev.org · Duad's Club · IPC · CCI · Œnologues Bordeaux · pwc · Sud Ouest · Agence Fleurie · TV7 Info Sud-Ouest

by CDV


# Challenge International du Vin

*Révélateur de Talents !*


MASTER CLASS · VINEXPO BORDEAUX CITÉ DU VIN · REMISE DES PRIX

## 12 & 13 AVRIL 2019 BORDEAUX FRANCE

# DOSSIER D'INSCRIPTION

INSCRIVEZ VOS VINS JUSQU'AU

## 25 JANVIER 2019

*Le plus grand et le plus ancien Concours International de Vin organisé en France.*

Challenge International du Vin · Médaille Or · France 2019

Challenge International du Vin · Médaille Argent · France 2019

Challenge International du Vin · Médaille Bronze · France 2019

# 43e EDITION

**www.challengeduvin.com** #CIV

# POURQUOI PARTICIPER ?

## REMISE DES PRIX SPÉCIAUX

- Le 12 mai 2019, les Prix Spéciaux seront remis devant un panel d'acheteurs (négociants, distributeurs) et de journalistes à La Cité du Vin, à Bordeaux.

## MASTER CLASS DES VINS PRIMÉS

- Le 14 mai 2019, dans le cadre du salon Vinexpo-Bordeaux, vous aurez l'opportunité de proposer votre vin lauréat à la dégustation à une sélection d'acheteurs et de journalistes.

## LA DIFFUSION DE VOTRE RÉCOMPENSE

- Dans SommelierS International, relais incontournable des professionnels du vin et amateurs avertis, ce magazine bénéficie d'un partenariat exclusif avec la sommellerie française *(plus de 1300 membres)* et internationale *(54 pays)*. Insertions et articles print et web mettront en avant le concours et ses lauréats.
- Sur les **réseaux sociaux** *(Facebook, Twitter, Instagram, Youtube)* et un partage optimum de vos publications avec notre communauté grâce à la mise en place d'une veille digitale internationale.
- À notre base de données **acheteurs** et **presse internationale** *(+ de 5 000 contacts)*.

## UNE DOUBLE OPPORTUNITÉ D'ÊTRE DISTINGUÉ PAR UN JURY COMPÉTENT

- Avec des **MÉDAILLES RECONNUES** sur les marchés internationaux.

- Des **PRIX SPÉCIAUX sont attribués**

Prix Spéciaux de l'année, en 2019 : les Vins Grecs
*Prix Spécial Vin Grec Blanc et Prix Spécial Vin Grec Rouge*

Prix Spéciaux Vins Bio :
*Prix Spécial Vin Bio Blanc et Prix Spécial Vin Bio Rouge*

Prix Spéciaux Région : en hommage aux régions viticoles de naissance du concours.
*Prix Spécial Blaye et Prix Spécial Bourg*

## DES OUTILS DE PROMOTION SUPPLÉMENTAIRES À VOTRE DISPOSITION

**Plaque publicitaire plexi 15x20cm**
*Pour votre cave, vos chais ou vos salons*

**Diplôme**

**Médaille frappée Monnaie de Paris**

**Œno-graphique**
*Le commentaire de dégustation de votre vin en image disponible sur www.challengeduvin.com*

# COMMENT PARTICIPER ?

## LES TARIFS

- ◊ 93 € H.T. pour 1 produit présenté.
- ◊ 83 € H.T. par produit, pour 2 produits présentés.
- ◊ 73 € H.T. par produit, à partir de 3 produits présentés.

Sur Internet: paiement en ligne par carte ou virement bancaire.
Par courrier: paiement par chèque ou virement bancaire.

## L'INSCRIPTION

Sur Internet: Rendez-vous sur: www.challengeduvin.com/rubrique Producteurs/S'inscrire

Par courrier:
- ◊ Remplir le bulletin d'inscription (1 par produit présenté).
- ◊ Compléter le bulletin de paiement (1 seul quel que soit le nombre d'inscriptions) ; ne faire apparaître des frais de transport que si vous choisissez le service plateforme.
- ◊ Joindre le paiement: chèque ou copie du virement.

Envoyer l'ensemble à: Challenge International du Vin - Avenue Léo Lagrange - 33710 Bourg - France

## NOMBRE DE BOUTEILLES À ENVOYER

- ◊ 6 BOUTEILLES étiquetées par vin inscrit.
- ◊ 2 BOUTEILLES étiquetées par eau-de-vie inscrite.

Si vous êtes lauréats, nous pourrions vous solliciter afin d'avoir des échantillons supplémentaires pour faire la promotion de votre vin.

## 2019: DATES À RETENIR

- ◊ Inscription jusqu'au: 25 janvier inclus
- ◊ Réception des échantillons:
  - à nos chais par votre transporteur: jusqu'au 31 janvier inclus
  - à l'une des plateformes: du 16 au 23 janvier
- ◊ Le concours: 12 et 13 avril
- ◊ Résultats en ligne: 19 avril
- ◊ Remise des Prix Spéciaux : 12 mai
- ◊ Master Class Vins Primés : 14 mai

## L'ENVOI DES ÉCHANTILLONS

**Cas 1: vous prenez en charge l'envoi de vos échantillons:**

Ils doivent nous parvenir avant le **31 janvier 2019 DDP** (rendu droits acquittés, CRD pour la France, frais de port, douane et taxes à la charge de l'expéditeur) à l'adresse suivante: Challenge International du Vin Avenue Léo Lagrange - 33710 Bourg - France

**Cas 2: vous utilisez le service plateforme:**

Prix par produit inscrit (soit 6 bouteilles par vin, 2 par eau-de-vie) de la plateforme à nos chais:

- ◊ **ESPAGNE**: 18 € H.T. ◊ **ITALIE :** 18 € H.T.
- ◊ **GRÈCE :** OFFERT* ◊ **PORTUGAL:** 18 € H.T.
- ◊ **HONGRIE :** 18 € H.T.
- ◊ **BRÉSIL-CHILI-MEXIQUE :** Information sur www.challengeduvin.com

* *Uniquement réservé aux producteurs de vins grecs dans le cadre de leur Prix Spécial.*

Les échantillons devront être livrés, à vos frais, à l'adresse de la plateforme choisie impérativement entre le **16 et le 23 janvier 2019.**

## LES DOCUMENTS À JOINDRE AUX ÉCHANTILLONS

- ◊ **Un bulletin d'analyse** de moins d'un an, permettant d'identifier l'échantillon, son n° de lot et les valeurs des paramètres analytiques suivants:
  - les titres alcoométriques volumiques acquis et en puissance à 20°C, exprimés en % vol,
  - les sucres (glucose + fructose), exprimés en g/l,
  - l'acidité totale, exprimée en meq/l,
  - l'acidité volatile, exprimée en meq/l,
  - l'anhydride sulfureux total, exprimé en mg/l,
  - la surpression due à l'anhydride carbonique pour les vins mousseux, exprimée en bars.
- ◊ **France: La déclaration de revendication** pour les vins bénéficiant d'une Appellation d'Origine Protégée ou d'une Indication Géographique, **ou la demande de certification** pour les vins ne bénéficiant pas d'une Indication Géographique présentés avec une indication de millésime ou de cépage.
- ◊ **Hors France: La déclaration de revendication ou un document officiel** prouvant l'appellation d'origine pour les vins.
- ◊ **Un justificatif** pour les vins issus de l'agriculture biologique.
- ◊ **Le bulletin d'expédition** à coller sur le carton.